



Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 17 juin 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 23 juin 2025

### COHÉSION SOCIALE - CONTRAT DE VILLE - SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT DU MAINE ET LOIRE POUR LE MAINTIEN D'UNE PRÉVENTION JEUNESSE SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Ségolène BARDET pouvoir à Nicolas ROBIN, Jacques BILLY pouvoir à Johann SPITZ, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Aurore NADAL, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Eric PERSAIS, Patricia DOUEZ pouvoir à Franck PORTZ, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Philippe LEYSSENE pouvoir à Nadia JAUZELON, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Michel PAILLEY pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU, Florent SIMMONET pouvoir à François GUYON, Nicolas VIDEAU pouvoir à Rose-Marie NIETO.

#### **Titulaire absent suppléé :**

Philippe MAUFFREY par Laurence REY.

#### **Titulaires absents :**

Cédric BOUCHET, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Bastien MARCHIVE.

#### **Titulaires absents excusés :**

Thierry DEVAUTOUR, Christophe GUINOT.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Claire RICHECOEUR

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 23 JUIN 2025

#### **COHÉSION SOCIALE - CONTRAT DE VILLE - SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT DU MAINE ET LOIRE POUR LE MAINTIEN D'UNE PRÉVENTION JEUNESSE SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES**

Monsieur **Romain DUPEYROU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'Association pour la Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adolescent à l'adulte du Maine-et-Loire (ASEA 49), par ses modes d'intervention, qui prévoient une présence importante sur l'espace public et des permanences ouvertes à tous, permettent de capter des jeunes éloignés des dispositifs ou ayant une méconnaissance des ressources institutionnelles et associatifs à leur disposition. L'ASEA 49 est ainsi devenu un partenaire incontournable dans l'écosystème des acteurs œuvrant pour la jeunesse et permet de solidifier les partenariats et les complémentarités d'action.

L'ASEA 49 intervient en particulier sur les territoires connus pour leur surreprésentation de la jeunesse par rapport à la moyenne niortaise : les 3 quartiers politiques de la Ville et le quartier du Centre-Ville, en particulier sur la Brèche.

Pour la mise en œuvre de son projet, l'ASEA 49 s'appuie sur un chef de service à mi-temps et 3 éducateurs de rue.

La Communauté d'Agglomération du Niortais, au titre de sa compétence politique de la ville, et la Ville de Niort, au titre de sa compétence générale en matière jeunesse et de sécurité et de prévention de la délinquance, souhaitent maintenir leur soutien à l'ASEA 49, et reconnaissent la contribution de l'association dans le renforcement des politiques jeunesse, en particulier dans les quartiers prioritaires.

Il est proposé au Conseil d'Agglomération de soutenir l'ASEA 49 dans le cadre d'une convention annuelle tripartite entre la CAN, la Ville de Niort et l'Association et qui prend effet au 1<sup>er</sup> septembre 2025 et de lui attribuer une subvention globale de 111 000 € sur la période couverte par la convention.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention tripartite entre la CAN, la Ville de Niort et l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adolescent à l'adulte du Maine et Loire ;

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à la signer ainsi que tous documents afférents et à verser à l'association la subvention conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Claire RICHECOEUR**

**Romain DUPEYROU**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**